

monumentales ou sous la pénombre du Tombeau et de la grotte de l'Agonie ! Comme elles sont éloquentes ces statues de Jésus souffrant, agonisant, ou inanimé sur les genoux de la Mère des douleurs ! Et pour reposer l'âme des scènes sanglantes de la Passion, voici le cortège de l'Immaculée qui répétait à Lourdes et nous redit encore : *Pénitence et Réparation !...*

Puis aux pieds de Jésus-Hostie notre cœur fera un rapprochement : il contempera l'Homme de douleur vivant au Saint Sacrement, exposé à tous les blasphèmes, chargé d'opprobres, flagellé sans cesse par les péchés de la chair, couronné d'épines par les péchés de l'esprit, broyé par les péchés du cœur.

La Réparation sera illuminée par le rayon eucharistique. Jésus-Hostie en recevra avec plus d'abondance la consolation qu'il lui a plu de venir chercher en ces lieux bénis.

Œuvre des Pierres pour la Construction d'une Chapelle à la Pointe-aux-Trembles.

I. But. — Concourir à la construction d'une chapelle où Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement recevra les adorations des fidèles et des Religieux du Très Saint Sacrement.

II. Moyens. — Donner ou recueillir des souscriptions représentant la valeur d'une ou de plusieurs pierres destinées à cette chapelle.

Les prix des pierres sont à la portée de toutes les bonnes volontés.

1. *Pierre ordinaire, 25 et 50 cts.*

2. *Pierre de taille, 1, 2, 5, 10 piastres suivant la dimension.*

III. Avantages. — 1. Quiconque concourra par ses offrandes à la construction de la dite chapelle du Très Saint Sacrement aura, par là même, une part spéciale aux messes, chemins de croix, et à toutes les bonnes œuvres qui se feront à la Réparation.

2. Ceux qui donneront ou recueilleront la somme d'au moins \$25, outre les faveurs susmentionnées, auront le titre de Zélateurs, et leurs noms seront inscrits sur un registre spécial qui sera conservé dans les archives de la Chapelle.